

Lettre ouverte à M. Le Président du Grand Figeac

Monsieur le Président du Grand Figeac,

Depuis plusieurs mois, nous exprimons notre inquiétude vis à vis du **projet Sandaya pour le lac du Tolerme**. Nous avons interpellé les élus, les responsables... Nos questions sont restées sans réponse précise : « Il y aura une réunion publique, le groupe Sandaya présentera son projet et répondra aux questions... ».

Aujourd'hui, usagers du lac, habitants permanents ou en résidences secondaires des communes voisines du lac, sommes réunis en **collectif pour la préservation du Lac du Tolerme**.

Nous vous demandons de nous informer et d'informer le public de **l'état d'avancement du futur projet Sandaya**. Des carottages ont eu lieu sans affichage public, des ventes ont été stoppées... **Un calendrier précis des étapes de la procédure** ( permis d'aménager, enquête publique...) doit être publié. Nous souhaitons que le **plan de masse** du futur centre de loisirs nous soit communiqué et soit **affiché sur le site**, qu'**une réunion publique soit organisée le plus rapidement possible**.

Contrairement à vos affirmations dans un article de La Dépêche du 22 05 21, les élus des communes concernées n'ont pas été « unanimement favorables au projet ».

**Certains** ont délibéré favorablement pour **une étude**, une très grande majorité a émis **des réserves** : « chemin pédestre et plage accessibles à tous », « préservation du cadre naturel du site » « usage des parkings actuels et aménagements existants( aire de pique nique barbecue, toilettes) »etc...

Ces réserves sont-elles bien prises en compte ?

Comment des élus peuvent-ils envisager la privatisation d'un bien public ?

Qu'est-il prévu pour la **gestion de l'eau ? Approvisionnement ? Epuration et conséquences pour l'aval du site ?** Comment seront préservées les **zones humides** (notamment côté actuel toboggan) ? le Tolerme est un site de **pompage d'eau destinée à la consommation**. La qualité et la quantité d'eau pourront-elles être garanties ? Le bas niveau du lac en été occasionnant déjà des problèmes de pollution.

Comment assurer la coexistence d'un public d'habitues (familles, pêcheurs, promeneurs) avec un afflux saisonnier de plus de 1000 personnes : aménagement routier, parkings, zones des pique-nique....? Sans compter les inévitables nuisances sonores ...

Sur le plan économique, quels sont les **avantages de ce projet** ? Quelle sera la redevance demandée à Sandaya ? Les élus locaux font valoir la création d'emplois ; mais, combien et de quelle nature ? Quant au commerce local, selon un professionnel du tourisme : « Dans la plupart des cas les campeurs arrivent avec le coffre plein et au mieux iront se ravitailler dans la grande surface la plus proche, l'économie locale n'y gagnera rien ». Il est, en revanche, à craindre une **décote de l'immobilier** et une **désaffection des gîtes du secteur** car la clientèle qui recherche le calme et l'authenticité partira ailleurs.

Enfin, pourquoi avoir retenu l'entreprise Sandaya qui, au vu de son catalogue, donne l'image d'un **tourisme largement dépassé**, destructeur de l'environnement. Dans **l'intérêt de la collectivité**, d'autres projets pourraient avantageusement être examinés.

Tolerme Nature, **collectif pour la préservation du Lac du Tolerme**